



LE BILLET DE LA SAUVEGARDE

N° 11 - Novembre 2006

Vous avez dit, pastiche ?

La ville s'est transformée, métamorphosée, embellie. Elle fait l'admiration de tous en particulier des touristes que l'on retrouve çà et là prenant la pose devant "les belles maisons restaurées". Ces derniers temps, c'est la récente "fantaisie architecturale" colorée, *place du Marché au Pain*, qui fait fureur avec son double, même triple encorbellement et ses essentes aux écailles rouges vernissées. Fabuleux ! s'écrient certains émerveillés devant un savoir-faire si raffiné qui a perduré. Tandis que d'autres se s'esbaudissent avec dédain d'une telle ignorance à reconnaître le faux-ancien de l'authentique... Mais en fait, s'agit-il de restauration, de reconstitution, d'une copie avouée, d'un pastiche, d'une création d'accompagnement...? Avouons que le commun des mortels y perd son latin.

Au vu des nombreuses réalisations de qualité qui contribuent à redonner à la ville son vrai visage, les personnes sont de plus en plus nombreuses aussi à nous demander de les éclairer : est-ce que ce sont de vraies maisons anciennes ? mais si ce n'était pas le cas, faudrait-il en conclure pour autant qu'il y a supercherie et qu'on s'achemine alors vers une ville à la Walt Disney ? Chacun sait pertinemment que le pastiche aujourd'hui est considéré comme le crime de lèse-majesté impardonnable aux yeux des nouveaux architectes.

Le thème du dernier congrès des Villes d'Art qui s'est tenu à Provins les 13-14-15 octobre *L'éternelle aventure du pastiche* vient à point nommé pour nous aider à nourrir notre réflexion. Pastiche ou pas pastiche, telle est la question. Comme s'il fallait choisir entre la Suze ou la Ruse qui, comme chacun sait, n'est qu'une pâle imitation de la première. Il faut dire qu'au XX^e siècle ce terme, après ceux de contrefaçon et de faussaire apparus au XVIII^e siècle, a pris le sens en effet de mensonge, feinte, poudre aux yeux, de "ruse ridicule" s'est plu à nous commenter un docte docteur-ès-Lettres en nous racontant l'histoire de ce mot, aujourd'hui encore très chargé négativement.

Et pourtant le pastiche est présent dans toute l'Histoire et il a même toujours co-existé avec la création, a rappelé un Architecte des Bâtiments de France en citant un exemple d'apothéose du pastiche, la cathédrale d'Orléans, reconstruite au XVIII^e siècle dans un esprit gothique et en rappelant que l'architecture du Louvre reprise par Pierre Lescot est un pur pastiche de l'époque précédente.

De nos jours, on applique au pastiche une justification morale d'où son bannissement de l'enseignement officiel. Ce n'est pas le cas dans d'autres pays comme au Japon par exemple où on reconstruit périodiquement les temples à l'identique. Aux

véritables projets architecturaux pastichant le Classique français voyaient le jour. Pastiche serait même, à son dire, une vertu nécessaire pour préserver le langage architectural commun de la civilisation occidentale.

En vérité, le pastiche est un art noble qui exige un savoir de connaissances pointues se rattachant à l'histoire et c'est pourquoi d'ailleurs, en Europe de l'est, faire du pastiche est considéré souvent comme une démarche identitaire et mémorielle. Le pastiche peut se comprendre dans un contexte historique fort qui exige alors une continuité dans les matériaux, dans le vocabulaire architectural afin de conforter l'unité urbaine dans le souci de préserver l'image de la ville.

On aura compris l'objectif de ce colloque : faire sortir le pastiche de l'opprobre dans lequel il est cantonné, à tort, car c'est un art difficile. Mais s'il est temps de reconnaître aussi le "génie" des architectes qui font du pastiche, c'est-à-dire ceux qui font une architecture traditionnelle classique de qualité, a contrario en faire une apologie sans frein serait une hérésie même si "Les plus beaux fleurons du patrimoine sont des pastiches" comme nous l'a démontré avec brio le grand défenseur du patrimoine, Maître Chaslot.

Alors pour trancher ce débat cornélien, je vous recommanderai de vous fier à cette charte nouvellement édictée :

Du bon usage du pastiche

- 1 - *Le pastiche s'inscrit en permanence dans l'Histoire*
- 2 - *L'appel au pastiche ne se justifie sous ce titre parmi plusieurs attitudes architecturales possibles qu'à condition d'être de qualité*
- 3 - *C'est une expression architecturale nécessaire quand celle-ci restitue la cohérence et la mémoire collective*
- 4 - *C'est une démarche utile quand il garantit une continuité urbaine et qu'il s'inscrit dans un usage cohérent des formes et des matériaux*
- 5 - *Le pastiche ne doit pas s'imposer ou être imposé quand sont envisageables différentes formes au profit de l'invention et de l'inventivité.*

Et quant à moi de vous dire :

La qualité toujours faire primer,
L'harmonie de l'ensemble ne pas oublier
Sans jamais les attitudes architecturales stigmatiser,
Pour enfin la liberté retrouver de créer.

Elisabeth Jonquet
Présidente

Etats-Unis, il s'est même créé une chaire pour enseigner le pastiche à l'école d'architecture de New York, a déclaré un professeur émérite de cette université en nous révélant que de

Infos - Patrimoine - Urbanisme

🦉 Réaménagement de la Place de la Libération : un miroir d'eau, une promenade arborée, un jardin médiéval.

Une réunion d'information concernant la requalification de la place de la Libération s'est tenue le jeudi 26 octobre à l'Hôtel-Dieu.

F.Baroin, Ministre et Maire de Troyes, accompagné de son Conseil Municipal et en particulier de D.Boisseau, Maire adjoint chargé de l'aménagement de la cité et du Directeur Général des Espaces Publics, JP.Gye-Jacquot, a tenu à introduire lui-même le projet.

Il a insisté sur l'emplacement stratégique dans la ville de cette place "qui est centrale, elle fait la jonction entre le corps et la tête du bouchon de Champagne et elle ouvre sur la rue Zola" ; c'est pourquoi l'aménagement de cette place nécessite une attention particulière.

B.Tanant, paysagiste diplômé de l'école paysagère de Versailles, en charge du dossier, a présenté le projet d'aménagement à travers la conception d'un grand ensemble arboré. A cette fin, une plantation d'arbres à troncs hauts et fins avec un feuillage pas trop dense permettra de conserver la transparence et les perspectives aussi bien sur Saint Urbain, la Préfecture et les façades des maisons. La plantation d'une palette végétale importante qui produira une floraison toute l'année permettra d'instaurer **un équilibre entre le minéral et le végétal**.

Par ailleurs, un miroir d'eau sera aménagé dans le prolongement de la rue E.Zola afin de rappeler l'importance de cet élément dans l'histoire de la ville. Pour faire transition avec la basilique Saint Urbain, la partie nord du jardin sera aménagée dans l'esprit d'un jardin médiéval avec une roseraie de variétés anciennes. Côté Préfecture, un square arboré (34 arbres seront plantés) et ouvert sur le reste de la place accompagnera la statue *Le Rapt* de Suchetet réinstallée à son emplacement initial comme l'aurait souhaité son créateur.

Un projet séduisant, comme l'a exprimé la présidente de l'association.

Les installations liées au parking souterrain comme l'entrée piétons ou l'ascenseur seront "camouflées" le plus possible afin de conserver l'harmonie du lieu.

Le début des travaux d'aménagement est prévu pour septembre 2007 pour un coût de 5 Millions d'euros.



Cette version du projet laissant la préférence à un jardin ouvert plutôt qu'à un jardin clos a obtenu la majorité des suffrages.

Quid du projet autour de la Bourse du Travail



Les bulldozers sont à l'œuvre !

Les travaux de démolition de l'ancien bâtiment des sœurs de la Providence ont débutés et, déjà, il ne reste plus grand chose de cet édifice.

La SAT est impatiente de découvrir le projet architectural qui va le remplacer. Elle attend maintenant qu'on le lui présente.

Gardons l'œil vif et en alerte, telle est notre devise !

🦉 Projet de mise en valeur des cheminées d'usines de la Zone Artisanale et Commerciale des Trois Seine

Accompagné de Cécile Courtiade, architecte chargée de mission pour l'aménagement de la ZAC des Trois Seine, Marc Sebeyran a exposé le projet de mise en valeur aux membres du Conseil d'Administration de SAT ce 4 octobre 2006.

M.Sebeyran a précisé qu'il s'agit avant tout d'un projet artistique tourné vers l'art contemporain dans une zone où les loisirs vont être développés (bowling, patinoire, cinémas).

Le commanditaire du projet est la Ville de Troyes qui en a élaboré le cahier des charges : l'œuvre doit respecter le passé industriel du site, elle doit toucher une population jeune dans un quartier dynamique et être visible de nuit.

Une offre a été faite par la Fondation de France pour mettre en valeur les trois cheminées de ce site, sachant que chaque cheminée appartient à un propriétaire différent : la Ville, la CAT et un opérateur privé (ancienne usine Frafor).

La Fondation de France a proposé un artiste, Franck Scurti, de renommée internationale, qui suggère une illumination du site en utilisant les cheminées comme support en les coiffant d'un "chapeau" signalétique lumineux en fibre optique composé chacun d'onomatopées géantes de couleur blanche (Pfuit, Pfffft...) qui s'illumineraient progressivement dans la nuit afin d'être visibles de loin. La force de cette œuvre repose sur une idée originale : reproduction imagée faisant allusion aux fumées des anciennes cheminées en clin d'œil à la Bande Dessinée pour signifier la mutation du site industriel vers les loisirs.

Après avoir visualisé le projet, l'association a considéré - outre l'originalité artistique - que la vertu pédagogique va permettre de focaliser l'attention sur le patrimoine industriel de Troyes et par la même de donner un coup de pouce à la préservation des cheminées. Après avoir débattu avec les différents intervenants l'association a pu donner un avis favorable au projet dans ses grandes lignes tout en précisant que des modifications devront être apportées sur la forme avec l'accord de l'artiste.

Infos - Patrimoine

Le quartier Kléber : une grosse opération de restauration Loi Malraux



Vous vous souvenez sûrement de cette maison à pans de bois qui s'est effondrée au mois de mars dernier dans la rue Kléber... Les pans de bois venaient d'être mis à nu dans le cadre du projet de restauration de tout cet îlot.

Dans le cadre de la mise en route de ce projet, l'association vous propose de découvrir ce chantier en compagnie de l'architecte en charge du projet, une occasion de redécouvrir le quartier de la rue Kléber. Situé dans le "quartier-bas" de la cité souvent délaissé, le quartier Saint Nizier a déjà fait l'objet de toute l'attention de la SAT en particulier lors de la Fête Eclairante 2004 qui a vu son passé historique et ses richesses architecturales mis en valeur.

Un peu d'histoire...

Anciennement traversée par le ru aux Cailles, la rue Kléber menait à la porte Saint Jacques que tous empruntaient pour sortir de la ville. Ce quartier qui conserve encore un riche passé architectural est d'autant plus authentique qu'il n'a pas subi le grand incendie de 1524 qui a ravagé la partie haute de la ville. Si ces maisons à pans de bois sont moins riches que celles de la rue Emile Zola puisque nous sommes dans un quartier populaire, elles n'en sont pas moins intéressantes. "Là était le cœur de Troyes, autour de la cathédrale et de nombreux établissements ecclésiastiques. C'était la partie intellectuelle de la ville, antérieure au quartier des foires autour de St Jean. Autour des chanoines, s'étaient agglomérés les artisans qui construisaient la cathédrale et les églises, ainsi que les varlets de différentes corporations (tisserands, bateliers et papetiers)" Certaines de ces maisons n'étaient effectivement même pas habitées et servaient sans doute d'ateliers, la rue Kléber faisant partie du quartier des artisans.

Les maisons 33 et 35, situées juste en face de la célèbre Maison du Dauphin, font aujourd'hui l'objet du chantier de restauration mené par le cabinet C.Colomes - F.Nomdedeu.

Cet ensemble de maisons, comporte en réalité quatre maisons. Les architectes vont s'attacher à restaurer cet îlot dans le respect de son passé : "Je m'interdis d'inventer", déclare C.Colomes ; c'est ainsi que le numéro 33 sera restauré dans l'esprit du XIX^e siècle car il avait été profondément remanié à cette époque et qu'au numéro 35 sera restituée une maison XVI^e siècle.

Cette opération de restauration, d'une grande ampleur, n'est réalisable que dans le cadre de la législation de la Loi Malraux et grâce à un investisseur de Rouen habitué des opérations Loi Malraux, car il serait difficile pour un particulier d'assumer le coût d'une telle opération. Les moyens des sept propriétaires particuliers ont du être regroupés dans le cadre d'une Association Foncière Urbaine Libre (AFUL).

Rendez-vous à ne pas manquer
VISITE DE CHANTIER
Dimanche 26 novembre 2006 - 10h00
RDV devant la maison du Dauphin

AGENDA DE NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

A l'occasion de la sortie du troisième ouvrage sur le patrimoine XIX^e siècle intitulé

" ESPACES PUBLICS "

par Jean-Louis Humbert

L'association a l'honneur de vous inviter à la conférence de présentation de cet ouvrage

en avant-première

Mercredi 22 novembre 2006

à 18h30

à la Maison des Associations

63 avenue Pasteur, 10 000 Troyes



Après "Destins d'usines" et "Bourgeoises et ouvrières", ce volume entend mettre en valeur les espaces publics apparus à Troyes et dans son agglomération durant la période de l'industrialisation, des années 1830 aux années 1920.

Ces espaces accessibles au public, créés par les collectivités, les administrations ou des personnes privées, ont vocation commerciale, administrative, éducative, culturelle ou récréative...

Certains d'entre eux ont disparu, ont été dissimulés ou transformés. Ils sont évoqués à l'aide de documents anciens.

Cette conférence sera suivie d'une **séance de dédicace** par son auteur, Jean-Louis Humbert.

A ouvrage exceptionnel, tarif exceptionnel : entrée gratuite pour tous les adhérents.

Rappel :

VISITE DE CHANTIER

Dimanche 26 novembre 2006

10h00

RDV devant la Maison du Dauphin

"Le quartier Kléber"

Accompagnée de l'architecte et de notre historien local, l'association vous emmènera à la découverte du chantier de restauration des maisons 33-35 de la rue Kléber ; une bonne occasion pour redécouvrir l'histoire du quartier de la rue Kléber.

Fort du succès de notre exposition

"Les Fleurons de la restauration" présentée dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, vous pouvez désormais la voir ou la revoir.

EXPOSITION

du 6 au 16 novembre 2006

lycée Camille Claudel,

28 rue des Terrasses

A l'approche des fêtes de fin d'année, nous en profitons pour vous recommander le dernier ouvrage édité par l'association sur le patrimoine 19^eme : "Espaces publics", dernier volet qui vient compléter la série après "Destins d'usines" et "Bourgeoises et ouvrières".

Une bonne idée de cadeau pour vos proches et vos amis !

A cette occasion,

Sauvegarde et Avenir de Troyes souhaite à tous ses adhérents de clôturer l'année 2006 en beauté en passant de belles et joyeuses fêtes.

Direction de publication : Elisabeth Jonquet

Rédaction : Sabine Laillet